



HAL
open science

Activités domestiques, techniques et artistiques des occupants du Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

Sophie A. de Beaune

► **To cite this version:**

Sophie A. de Beaune. Activités domestiques, techniques et artistiques des occupants du Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).. *Antiquités nationales*, 2013, 44, p. 23-40. halshs-02063083

HAL Id: halshs-02063083

<https://shs.hal.science/halshs-02063083v1>

Submitted on 12 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Activités domestiques, techniques et artistiques des occupants du Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

Apport de l'étude du matériel lithique non taillé issu des fouilles de Suzanne de Saint-Mathurin

SOPHIE A. DE BEAUNE

Université Jean Moulin-Lyon III et UMR 7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité (Nanterre)

Résumé : Les fouilles de Suzanne de Saint-Mathurin à Angles-sur-l'Anglin ont livré de nombreux artefacts en pierre non taillés contemporains de la réalisation de la frise sculptée et de l'habitat associé, attribués au Magdalénien moyen. L'analyse des traces d'action sur la matière visibles à la surface de ces blocs, galets ou plaquettes a permis d'en inférer le fonctionnement, la fonction et l'activité dans laquelle ils se sont insérés. Cet outillage se compose de deux ensembles. Le premier comprend une très importante quantité d'artefacts restés sur le site, dont la plupart a servi à la réalisation de la frise. Le second, plus réduit, regroupe des outils conservés au Musée d'Archéologie Nationale à rattacher aux activités domestiques qui se sont déroulées dans l'aire d'habitation située au pied de la frise sculptée.

Mots-clés : Roc-aux-Sorciers – Angles-sur-l'Anglin (Vienne) – Magdalénien – Outils en pierre non taillés – Sculpture pariétale – Activités domestiques.

Abstract: Many non-knapped lithic tools have been found by Suzanne de Saint-Mathurin during her excavations at Angles-sur-l'Anglin (Vienne, France). These tools are contemporary with the Magdalenian execution of the parietal sculptures and the associated settlement. Use-wear analysis of these cobbles, plaques

and blocks allowed interpretations of the functioning, function and activities associated with these tools. These tools are composed of two assemblages. The first one includes a very large number of artefacts that have remained at the site; most of them can be linked to the execution of the parietal sculpture. The second one, smaller, is preserved at the Musée d'Archéologie Nationale; these tools are linked with the domestic activities carried out in the dwelling area situated at the foot of the frieze.

Key-words: Roc-aux-Sorciers – Angles-sur-l'Anglin (Vienne, France) – Magdalenian – Non-knapped lithic tools – Parietal sculpture – Domestic activities.

Les fouilles de Suzanne de Saint-Mathurin au Roc-aux-Sorciers, à Angles-sur-l'Anglin ont livré un très grand nombre d'artefacts en pierre non taillée contemporains de la réalisation de la frise sculptée et de l'habitat associé, attribués à la phase moyenne du Magdalénien. L'analyse des traces d'action anthropique visibles à la surface de ces blocs, galets ou plaquettes a permis d'en inférer le fonctionnement et la fonction.

De là, il a été possible de proposer l'activité dans laquelle ces objets se sont insérés (sur la démarche suivie, voir BEAUNE, 2000).

Cet outillage se compose de deux ensembles bien distincts. Le premier comprend une très importante quantité de petits blocs, de plaquettes et de galets restés sur le site. L'étude antérieure de cette série nous a permis d'avancer l'hypothèse que la plupart de ces outils ont servi à la réalisation de la frise (BEAUNE et PINÇON, 2001). Le second ensemble, plus réduit, regroupe des outils qui ont été conservés par Suzanne de Saint-Mathurin dans les collections et qui se trouvent aujourd'hui au musée d'Archéologie nationale. Nous verrons que certains d'entre eux sont sans doute à rattacher à des activités domestiques qui se seraient déroulées dans l'aire d'habitation située au pied de la frise, tandis que d'autres étaient peut-être liés à la réalisation de l'art pariétal.

Alors que ce matériel lithique était très abondant sur le site, où il a été en grande partie abandonné aux déblais, il est extraordinairement absent des publications. En effet, Suzanne de Saint-Mathurin n'y fait que deux brèves allusions, d'abord en 1976 dans le livret-guide d'une des excursions du congrès de l'UISPP, où elle signale ce qu'elle appelle des « cousoirs en pierre dure » dans le Magdalénien III (SAINT-MATHURIN, 1976, p. 98). Puis en 1984, dans *L'Art des Cavernes*, elle mentionne « quelques blocs de pierre dure utilisés comme meules à triturer la couleur » ainsi que « des molettes imprégnées d'ocre et de manganèse ». Quelques lignes plus bas, elle indique également la découverte de lampes (SAINT-MATHURIN, 1984, p. 584). Elle précise bien que ces vestiges sont tous datés du Magdalénien III, mais on ignore s'ils proviennent de la Cave Taillebourg ou de l'abri Bourdois. Or certaines des pièces conservées au MAN ne sont accompagnées d'aucune indication permettant de trancher.

LE MATÉRIEL NON TAILLÉ RESTÉ SUR LE SITE ET LIÉ À LA RÉALISATION DE LA FRISE SCULPTÉE

L'étude de l'outillage lié à la réalisation de sculptures a été rarement entreprise, en tout cas pour le Paléolithique, et les quelques références disponibles sur le sujet concernent des analyses technologiques en contexte mégalithique. La première est particulièrement intéressante pour notre propos puisque l'auteur y souligne la similitude entre des percuteurs utilisés expérimentalement pour réaliser des gravures et des outils de broyage et de mouture retrouvés en contexte néolithique. Il insiste sur la nécessité de mieux définir des critères de différenciation de ces différents outils (POISSONNIER, 2002). La seconde étude concerne les percuteurs trouvés lors de la fouille du tumulus d'Er-Grah à Locmariaquer, et qui auraient été impliqués

dans la réalisation des monuments mégalithiques de la presqu'île, mais aucune expérimentation ne permet de le confirmer, même si cela paraît probable (GAUMÉ, 2006).

Parmi le matériel lithique non taillé livré par les fouilles de Suzanne de Saint-Mathurin au Roc-aux-Sorciers et resté sur le site, figure un nombre considérable de galets dont une importante proportion porte des traces d'utilisation. La mise en relation de ces outils avec la réalisation des sculptures pariétales a pu se faire grâce à la confrontation de l'analyse technologique de la paroi rocheuse (IAKOVLEVA et PINÇON, 1997 ; PINÇON, 1998 et 1999) avec l'étude de l'outillage sur galet, comprenant son analyse tracéologique couplée à des essais de reconstitution expérimentale effectués à proximité, sur une paroi de même nature (BEAUNE et PINÇON, 2001)¹. Cette dernière analyse s'appuie sur des travaux techno-typologiques antérieurs (BEAUNE, 2000).

Sans entrer dans les détails, pour lesquels nous renvoyons le lecteur à la publication de 2001, rappelons ici brièvement ce qui nous a permis de mettre en relation la grande majorité des galets retrouvés au pied de la paroi avec la sculpture de la frise.

LES ÉTAPES DE TRAVAIL DE LA PAROI OBSERVÉES ARCHÉOLOGIQUEMENT

Une analyse minutieuse des états de surface de la paroi sculptée a permis de mettre en évidence les procédés de mise en forme de la paroi rocheuse. Ces procédés comprennent plusieurs étapes de travail que l'on peut réduire à sept opérations principales distinctes :

1. préparation de la paroi en vue de l'enlèvement du calcin (visible sur un des blocs gravés restés en place dans la partie amont du gisement dite Cave Taillebourg).

Les étapes suivantes sont bien nettes sur et autour du bison resté en place sur le plafond de la Cave Taillebourg qui présente une grande variété de traitements (PINÇON, 1999) :

2. dégagement de matière pour obtenir la mise en forme des animaux (préforme) effectué par un piquetage plus fin que précédemment à l'aide d'un outil plus pointu, comme l'indique la dimension des impacts ;
3. détournage de la silhouette de l'animal. C'est un travail de raclage vraisemblablement réalisé à l'aide de l'arête d'un galet éclaté ou taillé ou encore d'un éclat ou d'une lame de silex, comme le suggèrent les stries visibles le long de certains bords de la sculpture ;
4. mise en forme du volume de la sculpture. Le volume de l'animal est rendu par un « modelé » obtenu grâce à un raclage fin réalisé avec un outil en silex ou en quartz affilé, comme l'indiquent les fines stries subparallèles visibles par endroits ;

5. régularisation de la surface des parties sculptées de l'animal. La finition des volumes est obtenue par un travail d'usure de la roche par polissage avec ou sans abrasif intermédiaire, repérables grâce aux traces de poli d'usure parfois accompagnées de très fines stries subparallèles ;
6. gravure de détails anatomiques. Ce travail d'incision a probablement été réalisé à l'aide d'un outil en silex type burin ;
7. mise en couleur de la paroi sculptée. Des microtraces de peinture observées sur la frise elle-même dès sa découverte (SAINT-MATHURIN, 1976, p. 100 et 1984, p. 584) ainsi que la présence de plusieurs godets à couleur et de très nombreux galets imprégnés d'ocre rouge indiquent que la paroi était peinte, au moins par endroits, ce qu'a confirmé l'analyse fine de la paroi réalisée par Aurélie Abgrall (ABGRALL, 2010).

L'OUTILLAGE LITHIQUE NON TAILLÉ RETROUVÉ DANS LES DÉBLAIS

Au cours de ses fouilles, Suzanne de Saint-Mathurin a mis de côté sur le site une quantité importante de galets utilisés retrouvés en couche. Nous en avons examiné un grand nombre, dont l'ensemble totalise un poids de 300 à 400 kg. Mais ils ne représentent qu'environ un tiers du matériel entreposé sur le site et retrouvé au pied de la frise. On peut donc dire sans exagération que la quantité de galets, petits blocs ou plaquettes rapportés sur le site par les Magdaléniens et utilisés s'élève à au moins une tonne.

La plupart d'entre eux sont en quartz mais on observe aussi des galets de quartzite, des rognons de silex et des fragments anguleux de grès micacé gris à grain grossier. Tous proviennent de l'Anglin.

Nous en avons prélevé une cinquantaine, qui nous ont semblé représentatifs de l'ensemble, pour constituer un échantillon de référence. On distingue quatre catégories principales d'outils :

1. des galets massifs de quartz portent des traces d'impacts violents et des enlèvements plus ou moins importants. Beaucoup sont très endommagés et ont même éclaté sous le choc (**fig. 1.1 et 1.2**) ;
2. des galets moins volumineux, en quartz, quartzite ou sur rognons de silex, souvent pointus à une des extrémités, présentent des traces d'impacts et d'écrasement aux extrémités (**fig. 1.3**) ;
3. des galets de quartz avec négatifs de grands enlèvements et des éclats de quartz ont des traces d'écrasement sur le fil de leurs tranchants (**fig. 1.4**) ;
4. des galets de quartzite et de grès micacé à grain grossier présentent des faces aplanies par usage, avec parfois des traces de colorant (**fig. 1.5 et 1.6**).

Tous ces outils sont restés inédits, à moins que Suzanne de Saint-Mathurin n'ait fait allusion à certains

d'entre eux en 1976 lorsqu'elle évoquait « la présence de pics volumineux » dans le Magdalénien III (SAINT-MATHURIN, 1976, p. 98).

LA RECONSTITUTION EXPÉRIMENTALE DES ÉTAPES DE TRAVAIL DE LA PAROI

La falaise de calcaire sur laquelle a été exécutée la frise du Roc-aux-Sorciers est longue de plusieurs centaines de mètres. Nous avons choisi, en accord avec le propriétaire du terrain, une partie de la falaise éloignée de quelques dizaines de mètres en aval du gisement, pour exécuter quelques expérimentations. Plusieurs galets exempts de traces d'utilisation ont été sélectionnés pour l'expérimentation parmi les exemplaires provenant des déblais des fouilles de Suzanne de Saint-Mathurin. Sans entrer ici dans le détail publié ailleurs (BEAUNE et PINÇON, 2001), rappelons que le protocole expérimental peut être réduit à quatre étapes principales :

1. préparation de la paroi par martelage ;
2. détournement d'un contour animal ;
3. mise en volume de la croupe de l'animal ;
4. régularisation de la surface de l'animal.

DIAGNOSTIC TECHNOLOGIQUE DES OUTILS SUR GALET

Malgré le caractère restreint de cette expérimentation, elle nous a permis de développer quelques réflexions sur la réalisation de la frise. En particulier, on peut supposer, à ce stade de l'étude, que les différents types d'outils sur galet observés archéologiquement sont probablement intervenus à des étapes différentes du travail de la paroi :

1. les galets massifs de quartz ont vraisemblablement servi de percuteurs pour préparer la paroi par martelage et la débarrasser du calcaire. Un grand nombre d'entre eux ont littéralement éclaté contre le calcaire. Ils sont comparables aux « bouchardes » de certains auteurs utilisées pour travailler les granites mégalithiques (POISSONNIER, 2002) ;
2. les percuteurs moins volumineux ont pu servir à enlever de la matière autour des volumes à dégager dans un travail de piquetage plus précis et plus fin que précédemment, le calcaire sous-jacent au calcaire étant plus tendre. Il faut certainement les rapprocher des pics en silex repérés par S. de Saint-Mathurin dans la Cave Taillebourg (1976, p. 98) et de la trentaine de nucléus pointus portant des traces d'écrasement sur la partie la plus saillante qui nous ont été signalés par François Lévêque (comm. orale) ;
3. les galets de quartz avec négatifs d'enlèvement et les éclats de quartz avec traces d'écrasement sur le fil de leurs tranchants ont pu servir à délimiter le contour des animaux par raclage mais aussi à régulariser sommairement les surfaces sculptées. Peut-être faut-il les rapprocher des « traçoirs à grès » qui



Fig. 1 : Principales catégories d'outils sur galet retrouvés dans les déblais, au pied de la frise. 1 et 2, galets massifs avec traces de violents impacts et enlèvements importants (1, granite, 2, quartz) ; 3, rognon de silex en forme de pic avec traces d'impacts et d'écrasement à l'extrémité pointue ; 4, fragment de galet de quartz éclaté avec traces d'écrasement sur le fil de son tranchant ; 5 et 6, galets de grès avec faces aplanies par usage et légèrement colorées (clichés S. A. de Beaune).

auraient permis de réaliser les pétroglyphes du Bassin parisien (HINOUT, 1998) ;

4. les galets de quartzite et de grès avec leurs faces aplanies par usage ont probablement servi à régulariser les surfaces sculptées, et à les enduire de colorant pour ceux qui sont maculés de rouge. Ils rappellent certains galets très durs présentant une surface aplanie par usure signalés par Denis et Élie Peyrony à Laugerie-Haute, lesquels supposaient précisément que ces outils avaient pu servir à la préparation de la paroi rocheuse (PEYRONY et PEYRONY, 1938, p. 68).

L'étude expérimentale évoquée brièvement ici va donc bien dans le sens de l'hypothèse selon laquelle la plus grande partie de l'outillage sur galet retrouvé au pied de la paroi aurait servi à la réalisation de la frise sculptée.

LE MATÉRIEL NON TAILLÉ CONSERVÉ AU MAN À RATTACHER AUX ACTIVITÉS DOMESTIQUES

D'autres outils, en nombre réduit, ont été ramassés par Suzanne de Saint-Mathurin et sont aujourd'hui conservés au musée d'Archéologie nationale. Après avoir procédé à l'examen et au tri de nombreuses pièces, nous avons retenu vingt-six galets, plaquettes ou fragments de roche présentant des traces d'utilisation pertinentes :

- dix lampes ou godets ;
- six galets perforés et facettés, appelés « cousoirs » par Suzanne de Saint-Mathurin, et que nous rangeons dans la catégorie des « lissoirs à facettes » ;
- six galets ou petits blocs portant des traces d'impacts, que nous considérons comme des « maillets » ;

certains d'entre eux présentent de surcroît des traits gravés ;

- deux petits galets circulaires qui sont sans doute des molettes ;
- une plaquette légèrement concave qui pourrait être un fragment de meule ;
- enfin, un petit bloc qui a pu servir d'aiguiseur ou de polissoir.

Avant de présenter ce matériel, quelques précisions s'imposent, qui permettront ensuite d'éviter les redites. La mention TC indique la Cave Taillebourg, AB l'abri Bourdois et RS le Roc-aux-Sorciers ; les lettres WC renvoient aux objets stockés dans une cabane de jardin à proximité du site. Lorsque la mention WC est seule, il est impossible de préciser de quelle partie du Roc-aux-Sorciers l'objet provient. Le « tunnel » correspond à une zone étroite située le long du gros bloc éboulé F45, qui permettait sans doute de faire la jonction entre l'abri Bourdois et la Cave Taillebourg. Ce « tunnel » apparaît parfois aussi sous la mention « Locus 57b », « Locus 1957 » ou encore « Locus 57 ». Dans les niveaux les plus profonds de ce « tunnel », Suzanne de Saint-Mathurin semble avoir fouillé en sape, sous le bloc F45.

Une grande partie de ces outils sont en calcaire d'origine locale, certains d'entre eux pouvant même s'être détachés de la paroi rocheuse. Quant aux galets de schiste, ils ont été vraisemblablement ramassés dans l'Anglin par les Magdaléniens et proviennent du Massif central.

Nous donnerons ici seulement les caractéristiques diagnostiques ayant permis de proposer des hypothèses sur le fonctionnement et la fonction de ces objets. Pour une description précise, en particulier des traces de façonnage, nous renvoyons le lecteur au catalogue détaillé des collections, accessible en ligne (BEAUNE, 2009). Les dimensions sont données en annexe. Nous avons privilégié dans cet article le rôle fonctionnel que ces objets ont pu jouer dans les activités des occupants du site.

LES LAMPES ET GODETS (10)

Quatre ou cinq godets, dont un au moins a été utilisé comme lampe, nous avaient été signalés par Suzanne de Saint-Mathurin elle-même dans les années 1980 (BEAUNE, 1987, p. 234) mais nous n'avions pu y avoir accès à l'époque. Dans *L'art des Cavernes*, elle se contente de mentionner la découverte de plusieurs lampes dans le Magdalénien III, sans préciser si elles proviennent de la Cave Taillebourg ou de l'abri Bourdois (SAINT-MATHURIN, 1984, p. 584).

Il s'agit en fait de dix pièces aujourd'hui conservées au MAN, sept de la Cave Taillebourg, une de l'abri Bourdois et deux autres dont la provenance n'a pu être précisée.

Les lampes

Cinq de ces récipients sont des lampes plus ou moins probables. Rappelons que, pour pouvoir être considéré comme une lampe, il ne suffit pas qu'un galet ou qu'un bloc soit concave, il doit aussi présenter des traces d'action du feu – charbon et/ou rubéfaction – dans ou autour de la concavité. Deux des cinq probables lampes semblent avoir également servi de godets à couleurs. Trois d'entre elles proviennent de la Cave Taillebourg, la quatrième de l'abri Bourdois et la cinquième a une provenance imprécise.

La première, MAN 86628 n° 141 – BDD 53² (**fig. 2.1**), est un gros fragment de calcaire très silicifié dense, sans doute d'origine locale, qui se trouvait dans un sachet portant la mention « 202. Lampe WC TC ». Les traces de rubéfaction abondantes à l'intérieur de la cuvette et l'absence de traces d'ustion sur le revers et les flancs permettent de confirmer l'hypothèse de Suzanne de Saint-Mathurin selon laquelle nous sommes certainement en présence d'une lampe. Sa provenance stratigraphique exacte n'est pas connue.

De la Cave Taillebourg ou de l'abri Bourdois, le fragment de godet en calcaire MAN 86628 n° 138 – BDD 54 (**fig. 2.2**) était dans un sachet marqué « 216. Lampe. Nov. 64. WC ». Les traces de charbon et de colorant rouge intenses sur ses versants et plus légers sur le fond suggèrent un double usage en lampe et en récipient à couleurs. D'après Aurélie Abgrall, la teinte légèrement orangée du colorant rappelle certains résidus encore visibles sur la paroi (comm. pers). Par ailleurs, l'objet présente une rubéfaction intense sur ses deux cassures et sur son revers, ce qui indique qu'il a pu échouer, après cassure, dans un foyer dans lequel il aurait longtemps séjourné.

Une boîte marquée Abri Bourdois contenait le récipient MAN 86628 n° 140 – BDD 55 (**fig. 2.3**) dont le sachet était marqué « RSC. Boîte 42. Lampe (2 morceaux) ». Ce godet en calcaire, cassé en deux fragments qui s'adaptent parfaitement, a dû être brisé anciennement car le petit fragment est plus rubéfié que le grand. Les légères traces de rubéfaction sur le pourtour de la cuvette et de petits points noirs charbonneux dans la partie la plus profonde laissent penser qu'il s'agit d'une lampe possible, mais elles sont ténues et nous ne pouvons donc être aussi affirmative que Suzanne de Saint-Mathurin.

La pièce MAN 86628 56 – BDD 56 (**fig. 2.4**) était dans un sachet portant la mention « 90. Lampe ou godet brisé en 2 fragments. TCD (Tunnel) ». Il pourrait s'agir d'une lampe sommairement dessinée sur un des plans de Suzanne de Saint-Mathurin (**fig. 3**). Il y est précisé que la lampe a été découverte le 16.8.61 ; or, toutes les autres « lampes » trouvées dans le Tunnel l'ont été en 1957 d'après leur étiquette. Cette petite plaquette de calcaire brisée en deux par une cassure fraîche provient peut-être de la paroi de l'abri. Des traces noirâtres et une très légère rubéfaction maculent sa surface légèrement concave et suggèrent qu'il s'agit d'une possible

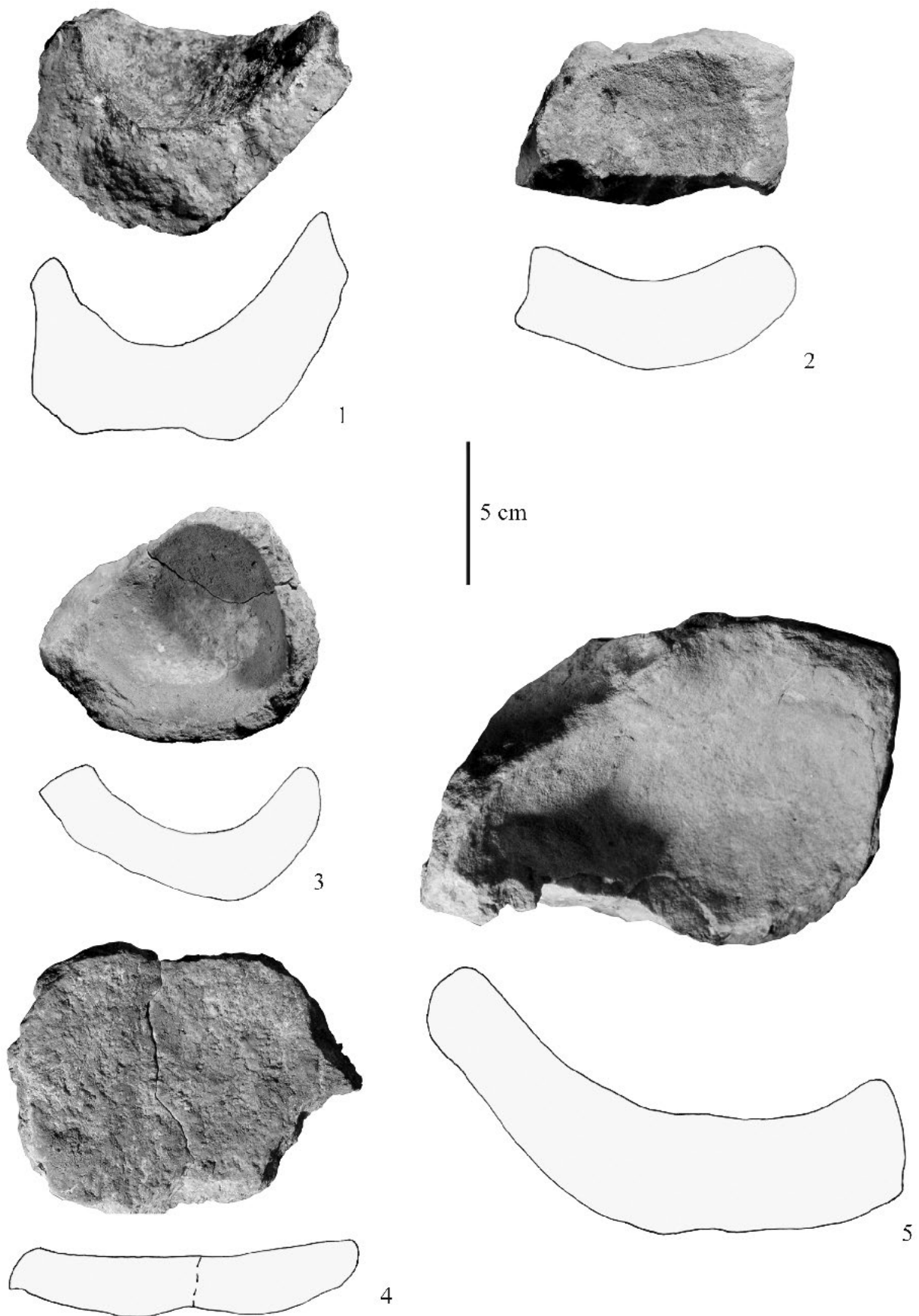


Fig. 2 : Lampes plus ou moins certaines. 1, TC WC 202, fragment de lampe certaine ; 2, WC 216, fragment de possible lampe et godet à couleurs ; 3, AB RSC bte 42, lampe possible ; 4, TCD tunnel 90, lampe possible ; 5, TCC tunnel 57, possible lampe et godet à couleurs.

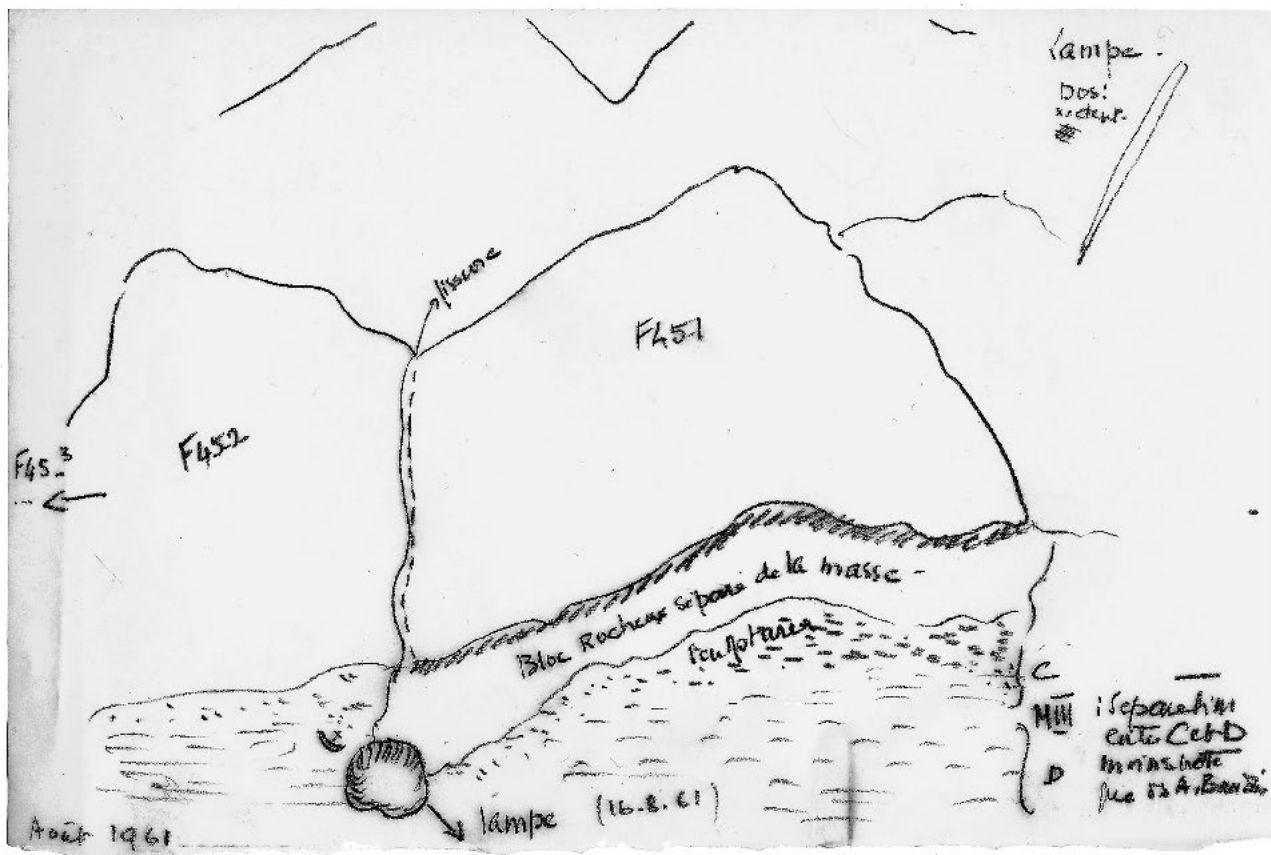


Fig. 3 : Calque au crayon indiquant la découverte d'une lampe dans le tunnel, Cave Taillebourg. Août 1961. Archives Suzanne de Saint-Mathurin.

lampe. Quelques traces rouges ponctuelles dans la cuvette pourraient être des résidus de colorant.

Le volumineux récipient MAN 86628 n° 143 – BDD 57 (fig. 2.5) marqué «TCC tunnel 57» est en calcaire très silicifié et dense comparable à celui de la pièce TC WC 202, avec en outre la présence de *Problematica* classique dans la région (Gély et Lorenz, comm. pers.). De légères traces de rubéfaction sont visibles sur une partie du pourtour et sur les versants de la cuvette. Étant donné la forme du revers, partiellement plan et induisant un basculement de la cuvette lorsque le récipient reposait sur une surface plane, cette lampe devait fonctionner en circuit ouvert (BEAUNE, 1987). Quelques traces de colorant rouge éparses ont pu être acquises par contact, à moins que ce récipient n'ait servi accessoirement à préparer des couleurs.

Les godets

Cinq récipients ne portent aucune trace permettant de les considérer comme des lampes. Deux d'entre eux ont été impliqués dans la préparation ou le stockage de colorant, les trois autres ont un usage impossible à

déterminer. Quatre proviennent de la Cave Taillebourg, le cinquième a une origine indéterminée.

Le fragment de calcaire de la paroi MAN 86628 n° 139 – BDD 58 (fig. 4.1) se trouvait dans un sachet marqué «boîte 1009. TCC IV Magdalénien III. Fgt lampe - godet à couleur». La cuvette est entièrement recouverte d'un colorant rouge à l'aspect poudreux. De nombreuses stries de raclage subparallèles recouvrent et entament par endroits l'épais dépôt de colorant qui atteint 2 mm d'épaisseur au fond de la cuvette. Des traces de rubéfaction sur le revers et la cassure indiquent que ce godet à couleur a achevé sa carrière dans le feu. Les stries de raclage se sont sans doute formées lors de l'écrasement et du broyage du bloc de colorant et lors du malaxage de la poudre obtenue avec un liant.

Le sachet contenant l'objet MAN 86628 n° 142 – BDD 64 (fig. 4.2) portait l'indication «boîte 1007. Lampe creusée dans fossile. Voir journal TTC». Il ne s'agit pourtant pas d'un fossile mais d'un galet d'une roche paléozoïque provenant du Massif central et sans doute ramassé dans l'Anglin. Son aspect légèrement bulleux évoque une scorie volcanique (BEAUNE, 2003). Une patine sombre naturelle recouvre la totalité de la surface du galet, sauf à l'emplacement de la cuvette aménagée

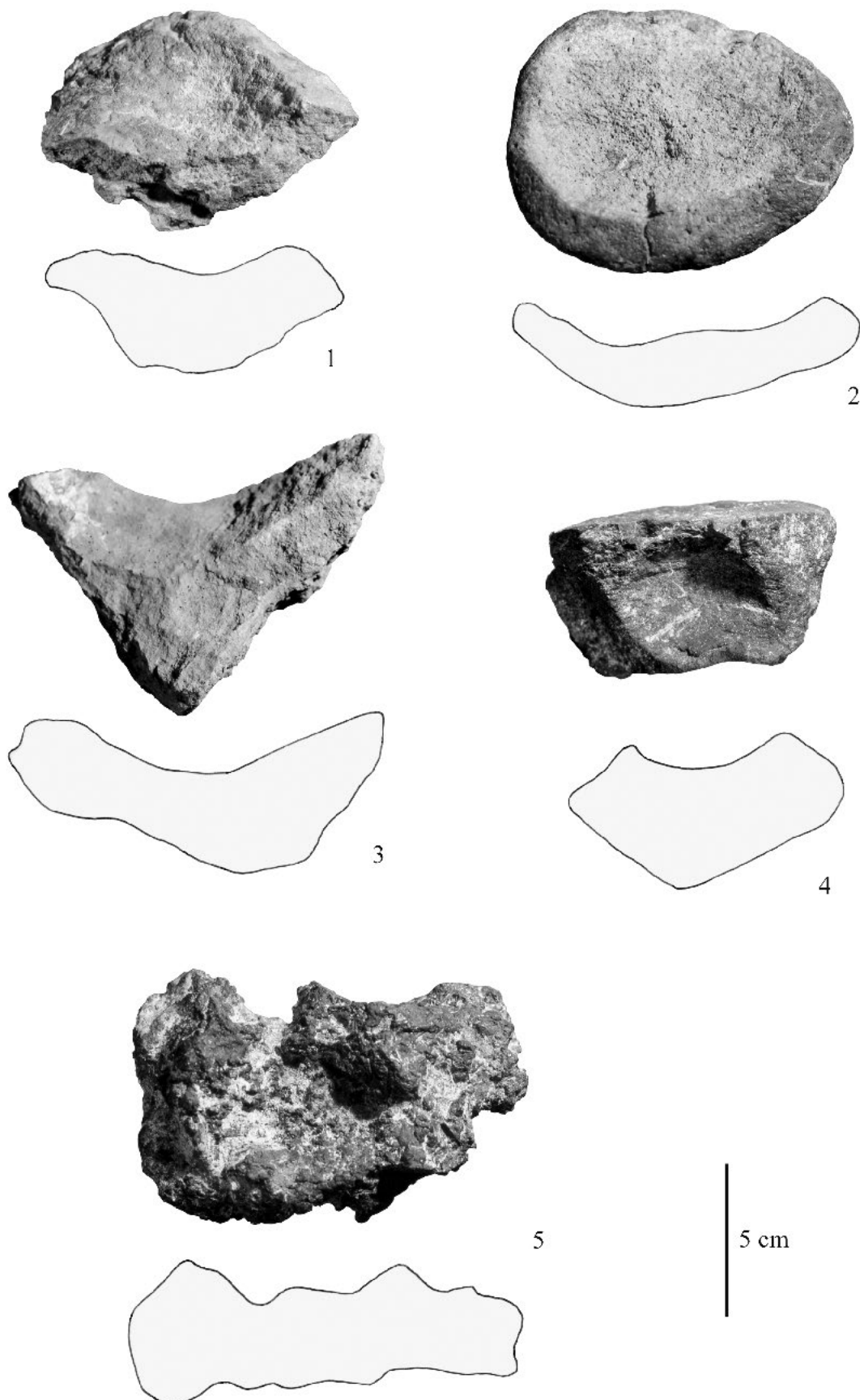


Fig. 4 : Godets. 1, TCC IV. bte 1009, fragment de godet à couleurs ; 2, TCC bte 1007, godet à couleurs ; 3, G WC 306, fragment de possible récipient ; 4, TCD tunnel 57 90, fragment de godet calciné ; 5, TCD tunnel 57 90, godet calciné ou pierre de foyer.

par un piquetage sommaire. L'intérieur de la cuvette contient quelques petits résidus de colorant sous forme de poudre rose sombre visible à la loupe binoculaire et de fragments d'une matière noire. Le revers légèrement rubéfié suggère que ce godet à couleurs a vraisemblablement été abandonné dans le foyer après usage, à moins qu'il n'ait été sciemment placé sur le feu au moment de la préparation du colorant.

Dans un sachet marqué «306 G.WC» se trouvait le fragment de calcaire MAN 86628 65 – BDD 65 (fig. 4.3). Sa forme rappelle celles des lampes sculptées munies d'un manche court triangulaire comme la célèbre lampe de La Mouthe, mais aucune trace d'utilisation ne permet de trancher quant à la fonction de cet objet. Il n'est même pas certain qu'il ait servi à un usage quelconque car les rares stries visibles dans ce qui subsiste de la cuvette pourraient être récentes. Seul témoignage d'une intervention humaine, quelques possibles traces d'épannelage sur ses bords. Des résidus de colorant rouge visibles dans une des anfractuosités de la surface accidentée du revers ont pu être acquises par contact.

Le petit godet MAN 86628 66 – BDD 66 (fig. 4.4) était accompagné d'une étiquette indiquant «Lampe calcinée TCD tunnel 57» et le sachet le contenant était marqué «90 (tunnel)». L'objet, tout noir, a été entièrement calciné mais il s'agit probablement d'un calcaire. De très nettes traces de raclage sont bien visibles dans la cuvette dont certaines sont antérieures au passage au feu du godet car elles sont recouvertes de charbon, et d'autres postérieures car elles ont entamé l'épaisse couche charbonneuse qui l'enrobe. La calcination de l'objet indique un long séjour dans le feu, ce que confirme la forte rubéfaction d'un des flancs. Ce récipient a été utilisé avant et après son séjour dans le foyer, mais il est impossible de préciser ce qu'il a pu contenir. Nous ne partageons donc pas l'opinion de Suzanne de Saint-Mathurin qui le considérait comme une lampe.

L'étiquette qui accompagnait l'objet MAN 86628 n° 137 – BDD 67 (fig. 4.5) portait la mention «TCD tunnel 57. Fragment extrêmement calciné – Lampe ?» et le sachet indiquait «90 (Tunnel)». Ce fragment informe totalement calciné était dans la même couche et la même zone que le précédent et provient peut-être du même foyer. C'est probablement la présence d'une concavité naturelle sur une de ses faces qui a incité Suzanne de Saint-Mathurin à y voir une possible lampe. Le revers est partiellement recouvert de concrétions granuleuses rouges tandis que des esquilles de silex et des petits gravillons sont pris dans le sédiment solidifié. On peut supposer que, lors du long séjour que cet objet a fait dans un foyer, sa base était en contact avec le sol sur lequel traînaient de menus résidus de taille qui se sont agglutinés à la pierre. Sa calcination totale interdit toute interprétation. Il pourrait s'agir d'une pierre de foyer et seule la présence d'une concavité permet de le considérer comme un possible récipient, avec beaucoup de réserve étant donné l'irrégularité de sa surface.

LES GALETS FACETTÉS ET PERFORÉS : LISSOIRS À FACETTES (6)

Six petits galets allongés et perforés ont été considérés par Suzanne de Saint-Mathurin comme «cousoirs en pierre dure» (SAINT-MATHURIN, 1976, p. 98). Ce terme lui a sans doute été inspiré par Denis et Élie Peyrony (1938), qui, à la suite de Maurice Bourlon (1916), désignaient ainsi certains petits galets lustrés. Tous présentent des facettes d'utilisation sur leur pourtour ou leurs extrémités et sont dans une roche dure qui rappelle le schiste des galets d'Isturitz ayant servi de maillets (BEAUNE, 1997).

Nous avons émis primitivement l'hypothèse que ces petits galets facettés avaient pu servir à régulariser la paroi soit au moment de sa préparation avant de la sculpter, soit à la fin, lors du finissage et du polissage des bords abrupts ou arrondis des animaux sculptés. Mais lorsque nous avons réalisé nos expérimentations sur paroi, à aucun moment nous n'avons ressenti la nécessité d'utiliser de tels petits galets (BEAUNE et PINÇON, 2001). Nous penchons donc plutôt pour une utilisation d'ordre domestique.

L'un de ces galets facettés provient de la Cave Taillebourg (Tunnel) et de la couche C, argilo-sableuse jaune clair, datée de $14\,770 \pm 140$ BP (GifA 94190). Les cinq autres étaient conservés dans une boîte portant la mention «Abri Bourdois». D'après les indications les accompagnant, ils proviennent de la couche RSD, couche attribuée au Magdalénien moyen et datée au ^{14}C de $14\,160 \pm 80$ BP (GrN 1913) (IAKOVLEVA et PINÇON, 1997, p. 14).

Nous émettons l'hypothèse que ces petits galets – que nous avons appelés «lissoirs à facettes» – ont pu servir à lisser un matériau comme de la peau, pour l'assouplir ou écraser des coutures par exemple, les stries subparallèles recouvrant les facettes d'usure ayant pu être produites par l'utilisation d'un abrasif intermédiaire (BEAUNE, 2000, p. 109-112). Mais cette hypothèse devrait être testée expérimentalement pour pouvoir être validée.

Plusieurs de ces galets ont également servi en percussion lancée sur une partie de leur face. Une étude précise de telles traces visibles sur des galets provenant de la grotte d'Isturitz nous a permis de proposer l'hypothèse d'un usage en maillet pour une percussion indirecte légère et précise (BEAUNE, 1997; cf. *infra*).

Tous présentent une perforation de 2 à 4 mm de diamètre qui a été réalisée par rotation à partir des deux faces comme l'indiquent leurs stries concentriques et leur section biconique. Cette perforation suggère que ces outils de petite dimension pouvaient facilement être égarés et qu'ils étaient donc conservés soigneusement, peut-être suspendus dans l'habitat ou portés sur soi.

Le premier, MAN 86628 68 – BDD 68 (fig. 5.1), était accompagné de la mention «55-56. TCC 57B. Cousoir». L'extrémité opposée à la perforation est facettée et la facette d'usure porte des stries d'usage nombreuses et irrégulières, perpendiculaires à son axe longitudinal.

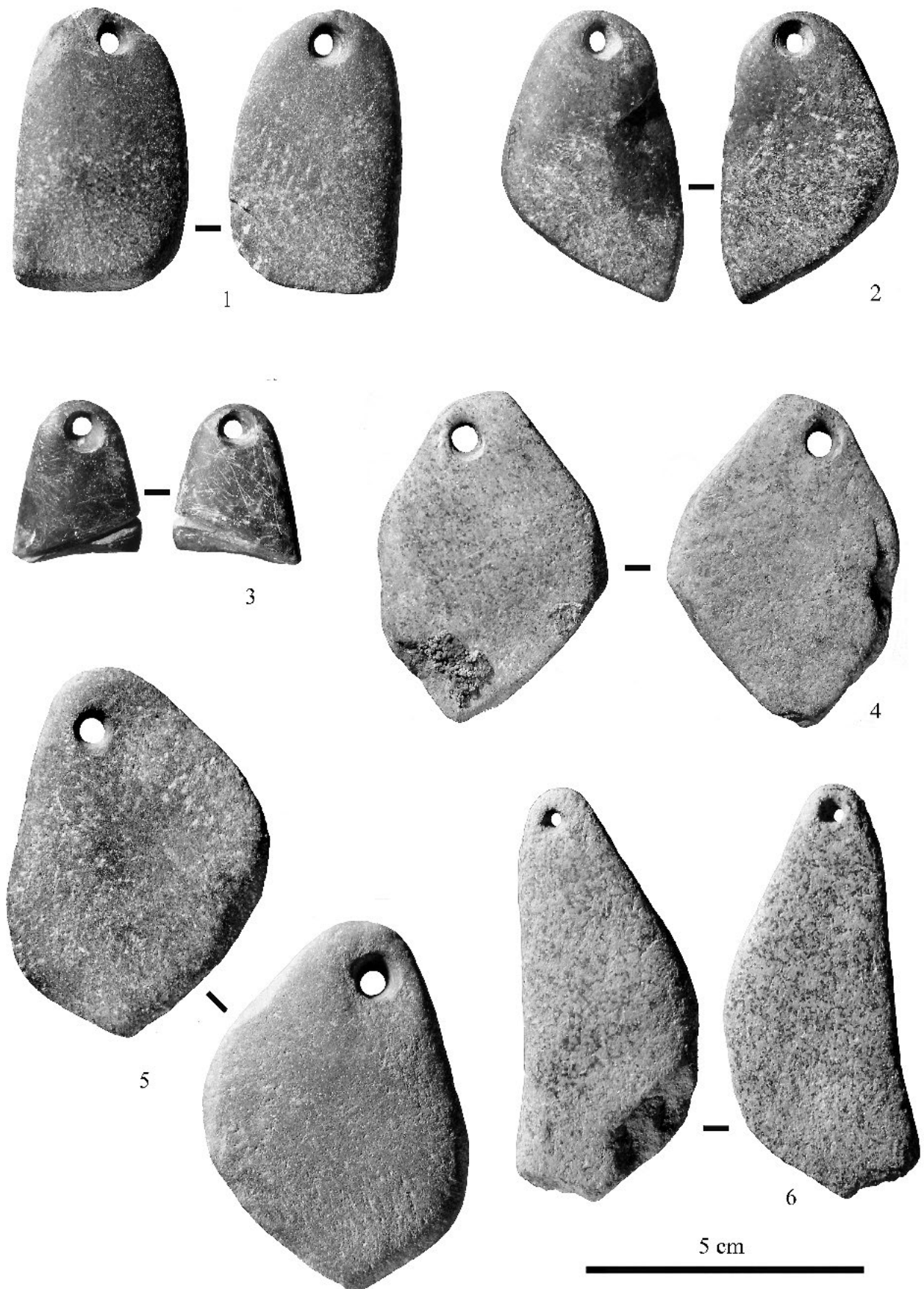


Fig. 5 : Lissoirs à facettes perforés. 1, TCC 57 B ; 2, AB RSD bte 50 - 1 ;
3, AB RSD bte 50 - 2 ; 4, AB RSD bte 50 - 3 ; 5, AB RSD - 1 ; 6, AB RSD - 2.

D'abondantes traces d'impacts couvrent les deux faces du galet, en particulier dans sa moitié proximale. L'usure et la détérioration de la perforation, ainsi que l'ébréchure visible dans l'angle inférieur gauche indiquent un double usage intensif, comme lissoir et comme petit maillet.

Trois galets facettés se trouvaient dans un sachet marqué «RSD. Foyer Vénus. Boîte 50. 3 cousoirs». Le premier, MAN 86628 n° 128 – BBD 69 (**fig. 5.2**) porte deux facettes d'usure couvertes de stries courtes perpendiculaires à leur axe longitudinal : l'une affecte le bord longitudinal gauche, l'autre coupe le galet en oblique à l'extrémité opposée à la perforation. À l'extrémité de la surface du revers, de fines stries parallèles suivent le bord oblique facetté du galet. De nombreuses traces d'impacts affectent une bonne partie des deux faces du galet. Cet outil a servi lui aussi de lissoir et de maillet.

Le second, MAN 86628 n° 130 – BBD 70 (**fig. 5.3**) présente une perforation aux bords usés et lustrés. La partie située entre la perforation et l'extrémité du galet est aussi fortement usée, ce qui suggère le frottement d'un lien qui passait par le trou et s'enroulait sur l'extrémité du galet. Le bord longitudinal droit du galet présente un début d'usure qui se traduit par une facette en cours de formation, légèrement striée. Mais la véritable originalité de cet outil réside dans la présence de nettes traces de sciage indiquant que sa cassure proximale a été intentionnelle. Le sciage de tels petits galets de schiste est connu ailleurs, en particulier à Isturitz (BEAUNE, 1993, p. 32, 36 et 43). Un fragment de schiste comparable, scié puis cassé le long de la ligne de sciage, a également été signalé à Kostienki I (ROGACHEV, 1955, p. 66). Longtemps porté, ce petit lissoir a curieusement été peu utilisé puis, pour une raison mystérieuse, scié et abandonné.

Le troisième galet, MAN 86628 71 – BBD 71 (**fig. 5.4**) porte plusieurs facettes d'usure sur le bord longitudinal droit selon une disposition alterne qui indique une utilisation à partir des deux faces. Les stries couvrant les facettes sont perpendiculaires à leur axe longitudinal et débordent un peu sur l'avant. De très légères traces d'impacts disséminées ont pu être acquises fortuitement lors de chocs involontaires du galet, constituant ainsi une sorte de «bruit de fond».

Un sachet marqué «RSD. Cousoirs» contenait deux galets facettés. Le premier, MAN 86628 72 – BBD 72 (**fig. 5.5**), est marqué de facettes d'usure qui affectent presque la totalité de son pourtour. Ces facettes, striées perpendiculairement, sont en position alterne, ce qui indique un usage réitéré du galet dans les deux sens. Des traces d'impacts nombreuses sur les deux faces, et plus particulièrement le long des bords, sont plus denses en deux zones, à l'extrémité proximale du revers et à l'extrémité distale de l'avant, à droite de la perforation, où elles forment de véritables cupules, semblables à celles observées sur certains maillets d'Isturitz (BEAUNE, 1997, p. 65). Ces différents stigmates montrent que le galet a intensément servi comme lissoir et comme maillet.

Le second galet, MAN 86628 n° 131 – BBD 73 (**fig. 5.6**), porte une perforation plus étroite que sur les autres lissoirs (1,5 mm de diamètre). L'extrémité opposée à la perforation est ébréchée. On observe un début de facettage d'une partie du bord longitudinal droit. De longues stries subparallèles coupent à peu près transversalement la surface de l'avant. Des traces d'impacts sont localisées d'une part le long d'un des bords de l'avant et du revers, d'autre part aux deux extrémités de la surface du revers. On peut en déduire que ce galet a eu au moins deux usages distincts : en lissoir et en maillet. Mais son utilisation a été de courte durée ; il a peut-être été abandonné après que son extrémité proximale a été endommagée.

LES MAILLETS (6)

Cinq fragments de calcaire et un galet de schiste présentent des traces d'impacts nettement localisées sur l'une ou les deux extrémités de leur surface. Toutes ces traces sont décentrées et elles sont parfois si intenses qu'elles tendent à former une cupule. Elles sont semblables à celles observées sur des galets qui ont fait l'objet d'une analyse croisant des paramètres tracéologiques, expérimentaux et contextuels (BEAUNE, 1997). À l'issue de cette étude, nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle ces galets auraient servi de maillets et auraient été impliqués dans une activité technique particulière lors d'une percussion indirecte légère. Une telle percussion permet un contrôle fin de la force et de la direction du geste ; par ailleurs, le fait que ces outils soient légers et petits et que les traces soient décentrées indique une percussion précise exercée sur un outil intermédiaire du type burin ou perçoir. Ces différents indices suggèrent un travail de burinage indirect ou de perforation délicate sur un matériau à déterminer. C'est en tout cas une activité de type artisanal à mettre en relation avec l'habitat plutôt qu'avec la sculpture de la frise, faite avec des outils beaucoup plus lourds et massifs.

Trois de ces outils proviennent de la Cave Taillebourg (couche C) et trois autres de l'abri Bourdois (couches C, B2 et indéterminée). Un seul peut être rattaché au Magdalénien supérieur (B2), les autres étant, comme l'ensemble de l'outillage sur galet, du Magdalénien moyen. Certains de ces maillets présentent de possibles traits gravés à leur surface.

Un petit fragment de calcaire, MAN 86828 74 – BBD 74 (**fig. 6.1**), peut-être détaché de la paroi, se trouvait dans un sachet portant la mention «Boîte 121 TCC. Petit bloc "poussoir à silex"». L'hypothèse de «poussoirs à aiguilles» a été émise anciennement, par comparaison avec des plaquettes en matière dure animale utilisées comme «dés à coudre» chez les Inuits. Denis Peyrony expliquait ainsi la présence de zones de ponctuations sur des galets schisteux de Laugerie-Haute, lesquels auraient servi «en poussant un poinçon en silex perçant des peaux pour les coudre (cousoirs ou dés)»

(PEYRONY, 1936, p. 265). C'est sans doute en souvenir de cette hypothèse que Suzanne de Saint-Mathurin a retenu cette dénomination. La forme un peu trapézoïdale de l'objet évoque une tête animale. C'est la raison pour laquelle il est accompagné d'une étiquette sur laquelle on peut lire «ébauche de félin», inscrit de la main de Suzanne de Saint-Mathurin. Mais l'examen attentif du pourtour du galet ne révèle aucune trace d'aménage-

ment et cette forme est sans doute fortuite. L'objet a bien été ramassé et utilisé comme l'attestent les zones d'impacts bien circonscrites dans deux des angles de l'avant et les stries éparpillées sur cette même face, stries d'usage plutôt que traits gravés étant donné leur disposition aléatoire. Quelques traces de colorant rouge visibles sur l'une des extrémités (la tranche du museau du pseudo-félin) et sur l'un des angles opposés ont pu

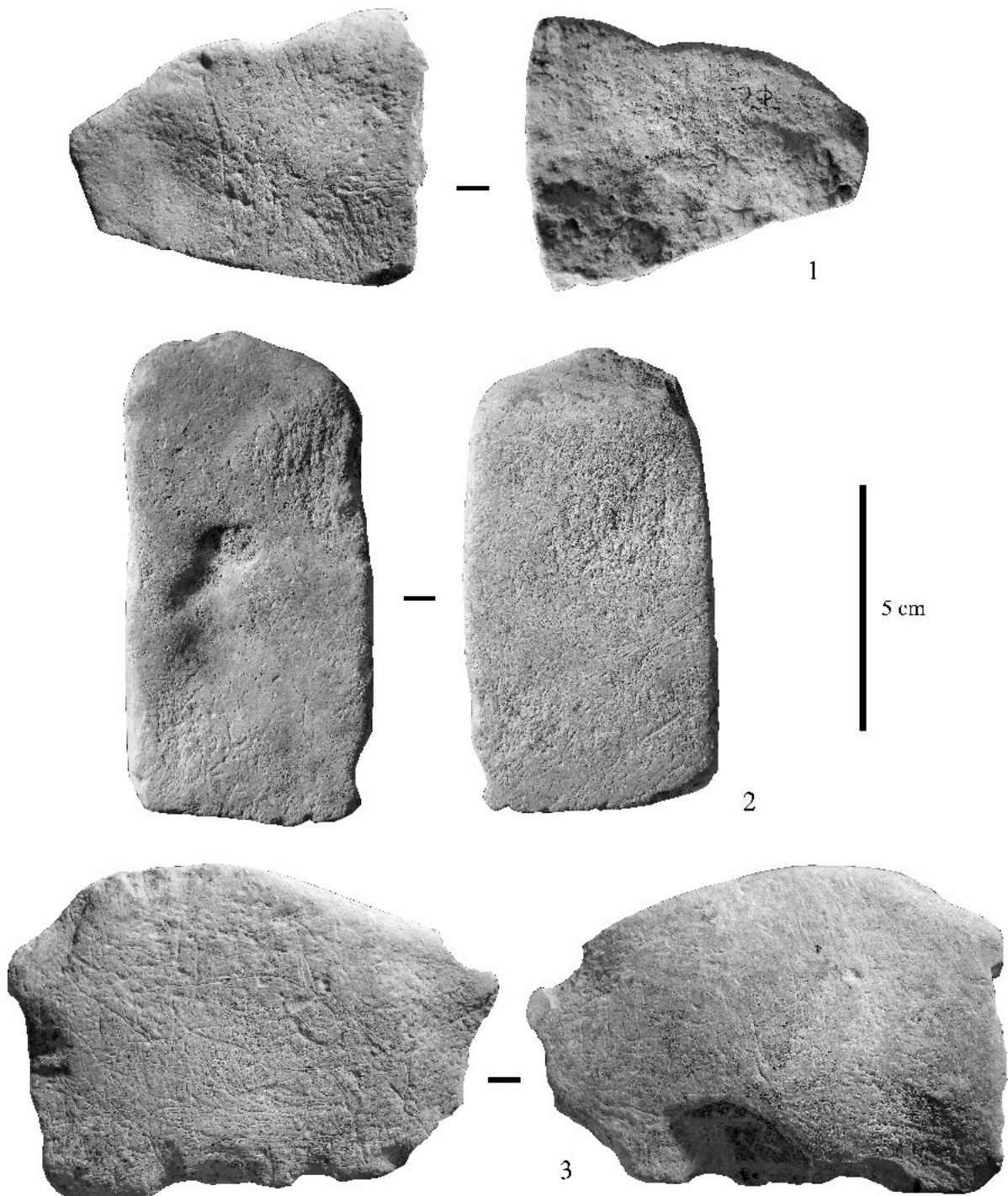


Fig. 6 : Mailllets de la Cave Taillebourg. 1, TCC bte 121 ; 2, TCC bte 8 ; 3, TCC bte 1005.

être acquises lors de l'écrasement d'un bloc de colorant. On peut conclure que ce petit fragment de calcaire a eu plusieurs usages domestiques et techniques, comme maillet, comme petit billot lors d'une activité précise de découpe et peut-être comme outil actif pour préparer du colorant.

Le sachet contenant le fragment de calcaire local MAN 86828 75 – BDD 75 (**fig. 6.2**) était marqué «Boîte 8 TCC». Cette pièce quadrangulaire est couverte d'abondantes traces d'impact dans l'angle supérieur droit et l'angle inférieur gauche de ses deux faces, signalant un usage intensif en maillet. L'emplacement des traces indique que l'outil nous est parvenu intact et que la cassure de son extrémité proximale est antérieure à son utilisation. L'extrémité distale du galet porte également des traces d'impacts, ainsi que des retouches d'usage formant un véritable méplat. Cette extrémité a pu servir à l'écrasement et à la préparation d'une matière colorante, comme le suggèrent des traces noirâtres accompagnées d'un léger lustre. Par ailleurs, des stries fines, courtes et désorganisées sont visibles sur les deux faces, plus abondamment sur le revers que sur l'avant. Là encore, il semble s'agir de stries d'usage et non de traits gravés. Enfin, des traces d'impacts visibles le long des bords longitudinaux indiquent une utilisation des arêtes de l'outil en percussion. On peut conclure que cet objet a eu plusieurs usages, comme maillet mais aussi comme petit billot et peut-être comme broyeur à couleur.

La plaquette de calcaire MAN 86828 76 – BDD 76 (**fig. 6.3**) était accompagnée de la mention «boîte 1005 TCC “plaquette type Lussac”». En calcaire gris, elle a un contour général qui évoque celui d'une silhouette animale. Mais cette fois, cela n'a rien de fortuit puisque le bord longitudinal arrondi du galet, qui correspond à la ligne dorsale de l'animal, est partiellement poli et lustré, tandis que le bord opposé présente des négatifs de retouche destinée à mettre en forme la ligne ventrale et à dégager des pattes. En outre, la plaquette présente de très nombreuses traces sur ses deux faces, dont certaines paraissent être des traits gravés, d'où l'appellation de «plaquette type Lussac» donnée par Suzanne de Saint-Mathurin. Ces traits gravés sont partiellement oblitérés par des stries parallèles d'usage. Comme c'est souvent le cas (BEAUNE, 1989), la gravure a été réalisée antérieurement au remploi de la plaquette, mais elle occupe surtout le centre des surfaces de sorte que les zones de recouvrement sont rares. Des traces de colorant noir sur les deux faces sont peut-être à mettre en relation avec les traits gravés. Enfin, des plages d'impacts dans deux des angles des faces témoignent d'un usage intensif en maillet. Il s'agit vraisemblablement d'une ébauche de statuette réutilisée en maillet et en petit billot.

Le galet de schiste moucheté MAN 86828 n° 5 – BDD 77 (**fig. 7.1**) est accompagné d'une étiquette indiquant qu'il est gravé de plusieurs animaux enchevêtrés (cheval, bison, bouquetin...). On peut en effet distinguer, parmi les enchevêtrements de traits, une tête de cheval de profil dont l'œil, le naseau et l'oreille sont

reconnaissables. S'y superpose le contour d'un arrière-train (ligne dorsale, pattes postérieures, ligne ventrale) attribuable à un félin, peut-être un lion d'après Geneviève Pinçon qui en a effectué le relevé³. Ce galet présente une plage d'impacts peu intense mais bien délimitée sur l'une des extrémités de son avers, attestant son utilisation en maillet. De plus, un de ses bords longitudinaux porte des traces d'arrachement et d'écrasement qui rappellent les traces visibles sur les outils qualifiés de «traçoirs» par Jacques Hinout (HINOUT, 1998). Il a pu servir à inciser la paroi. Une petite tache rouge de colorant bien nette sur l'oreille du cheval et d'autres, plus ténues, disséminées sur l'avant, ont pu être acquises par contact.

Ce petit fragment de plaquette de calcaire blanc MAN 86828 78 – BDD 78 (**fig. 7.2**) portait la mention «Abri Bourdois. RS B2» sur son sachet. C'est donc le seul outil dont on peut affirmer qu'il date du Magdalénien supérieur. Il a été perforé à une de ces extrémités mais la perforation brisée est incomplète. Des traces d'impacts peu nombreuses sont disséminées sur ses deux faces, avec une concentration peu marquée sur l'avant et deux autres sur le revers. De plus, une portion de l'un des bords longitudinaux a pu servir en racloir ou en traçoir comme le suggèrent des traces d'écrasement et d'arrachement et de faibles résidus de colorant rouge et noir. Ce petit outil suspendu a d'abord été brièvement utilisé comme maillet, puis s'étant malencontreusement brisé, il a été recyclé en racloir ou traçoir. Mais sa datation indique qu'il ne peut avoir servi à sculpter la paroi rocheuse, puisqu'il est postérieur à la réalisation de la frise.

Le grand fragment allongé de calcaire MAN 86828 79 – BDD 79 (**fig. 7.3**) se trouvait dans un sachet marqué «Boîte 91 – Carroyage D – Roches – 5 nov. 64». Outre de nombreux traits gravés, il porte des traces d'utilisation variées. Des plages d'impacts sur l'extrémité de l'avant et sur l'un des flancs signalent un usage en maillet. De nombreuses traces d'impact ainsi que de fines stries courtes le long d'un des bords longitudinaux signent vraisemblablement une utilisation comme perceur ou «marteau». De plus, des négatifs d'enlèvement émoussés à une de ses extrémités ont pu être produits lors d'une violente percussion. Les surfaces sont couvertes de fines stries courtes sans doute acquises fortuitement, l'objet ayant peut-être «traîné» sur le sol un certain temps. Ce galet a servi à au moins trois usages, en maillet, en perceur, et peut-être en «marteau».

LES MOLETTES (2) ET LE POSSIBLE FRAGMENT DE MEULE (1)

Suzanne de Saint-Mathurin a signalé la découverte de «molettes imprégnées d'ocre et de manganèse» dans le Magdalénien III (SAINT-MATHURIN, 1984, p. 584). Nous avons effectivement retrouvé, parmi les pièces conservées au MAN, toute une série de petites pierres

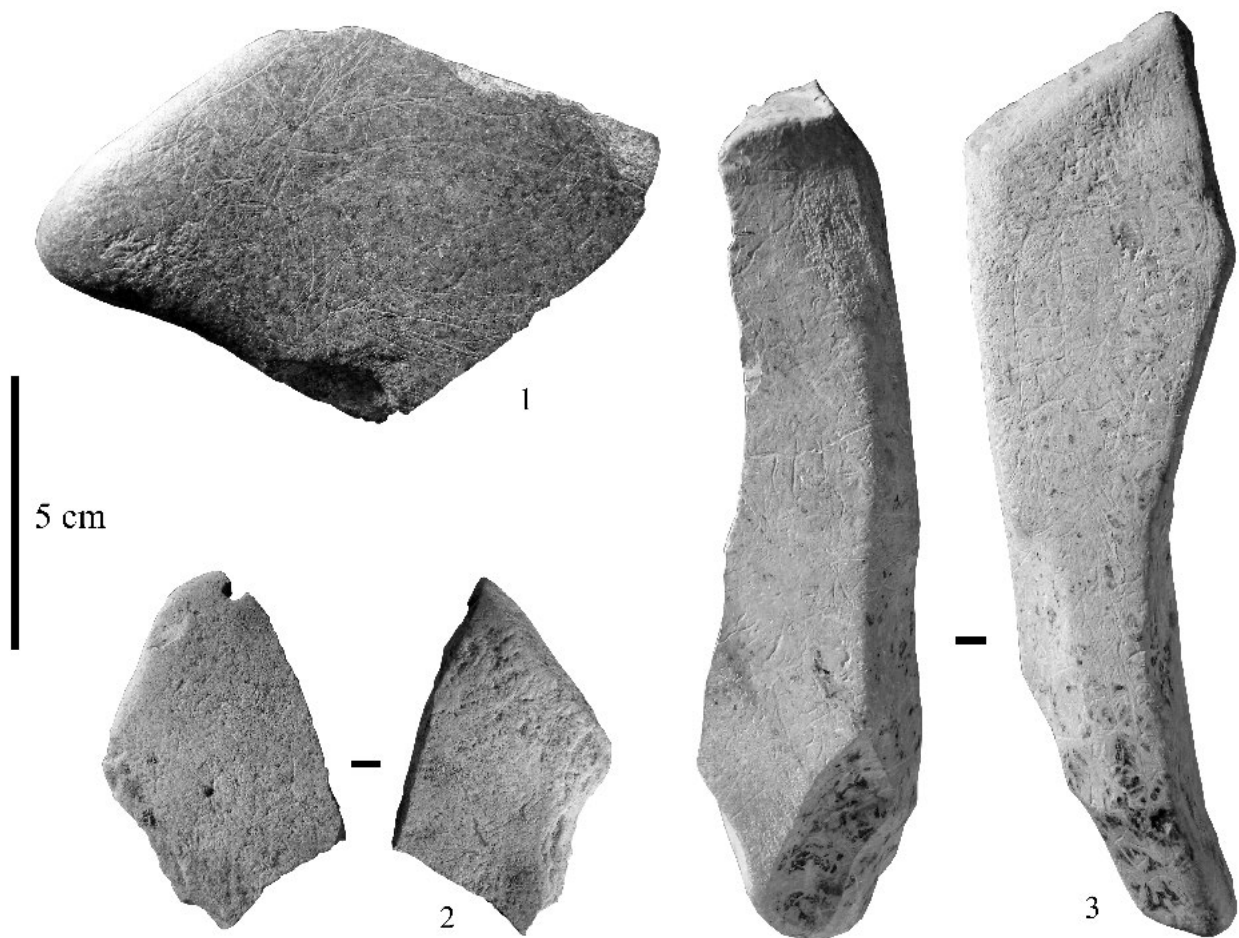


Fig. 7 : Mailllets de l'abri Bourdois. 1, AB RSC ; 2, AB RSB2 ; 3, AB Bte 91.

accompagnées d'étiquettes précisant qu'il s'agissait de molettes. Or, après un examen attentif de ces objets, il s'est avéré que seuls deux d'entre eux portent des traces pertinentes. L'un des deux provient de la Cave Taillebourg, l'autre a une provenance imprécise. Les autres pierres ne portent aucune trace d'usage mais ont sans doute été conservées en raison de leur forme naturellement circulaire. Certaines de ces pierres n'en sont d'ailleurs pas puisqu'il s'agit de fragments de *spongiosa* de forme arrondie (épiphyses ou *patella*?).

Le premier, MAN 86828 80 – BDD 80 (fig. 8.1), était conservé dans un sachet marqué «TCC. Locus V n° 135». Ce petit galet en calcaire blanc fin, de forme parfaitement circulaire, semble avoir été épannelé sur son pourtour. Des traces de poli d'usage sont nettes sur ses deux faces et sur une partie du pourtour légèrement maculé de noir. Quelques traces d'impacts sont visibles çà et là en particulier sur l'avvers. Cette petite molette a servi sur ses faces et ses flancs. Les traces de colorant sont faibles et ont pu être acquises par contact avec un matériau coloré.

Le second petit galet circulaire, MAN 86828 81 – BDD 81 (fig. 8.2), était accompagné de la mention «656.

n° 134». Son numéro indique qu'il a vraisemblablement été trouvé à proximité. De calcaire blanc fin lui aussi, mais avec présence de *Problematica*, il est parfaitement circulaire. Ses deux faces sont usées, le revers étant légèrement plus convexe que l'avvers. Le pourtour usé présente de surcroît quelques stries parallèles. L'avvers est partiellement maculé d'ocre rouge. Cette molette a sans doute servi entre autres à écraser de l'ocre ou à en enduire une surface dont la nature reste à déterminer.

Par ailleurs, un fragment de plaquette, MAN 86828 82 – BDD 82 (fig. 8.3), était conservé dans un sachet marqué «Boîte 1005. TCC. Pierres à examiner». Ce fragment de plaquette mince en grès (?) un peu micacé est légèrement concave. Son pourtour pourrait avoir été épannelé mais son aspect émoussé empêche d'être affirmatif. L'avvers présente une surface d'une régularité parfaite qui semble d'autant moins naturelle qu'on y distingue des stries d'usage fines et longues orientées obliquement par rapport à l'axe longitudinal de la plaquette. Le revers convexe est très lisse mais aucune strie n'y est visible. La forme légèrement concave de l'avvers suggère un usage passif de cet outil, comme pierre à moudre ou meule, plutôt qu'un usage actif.

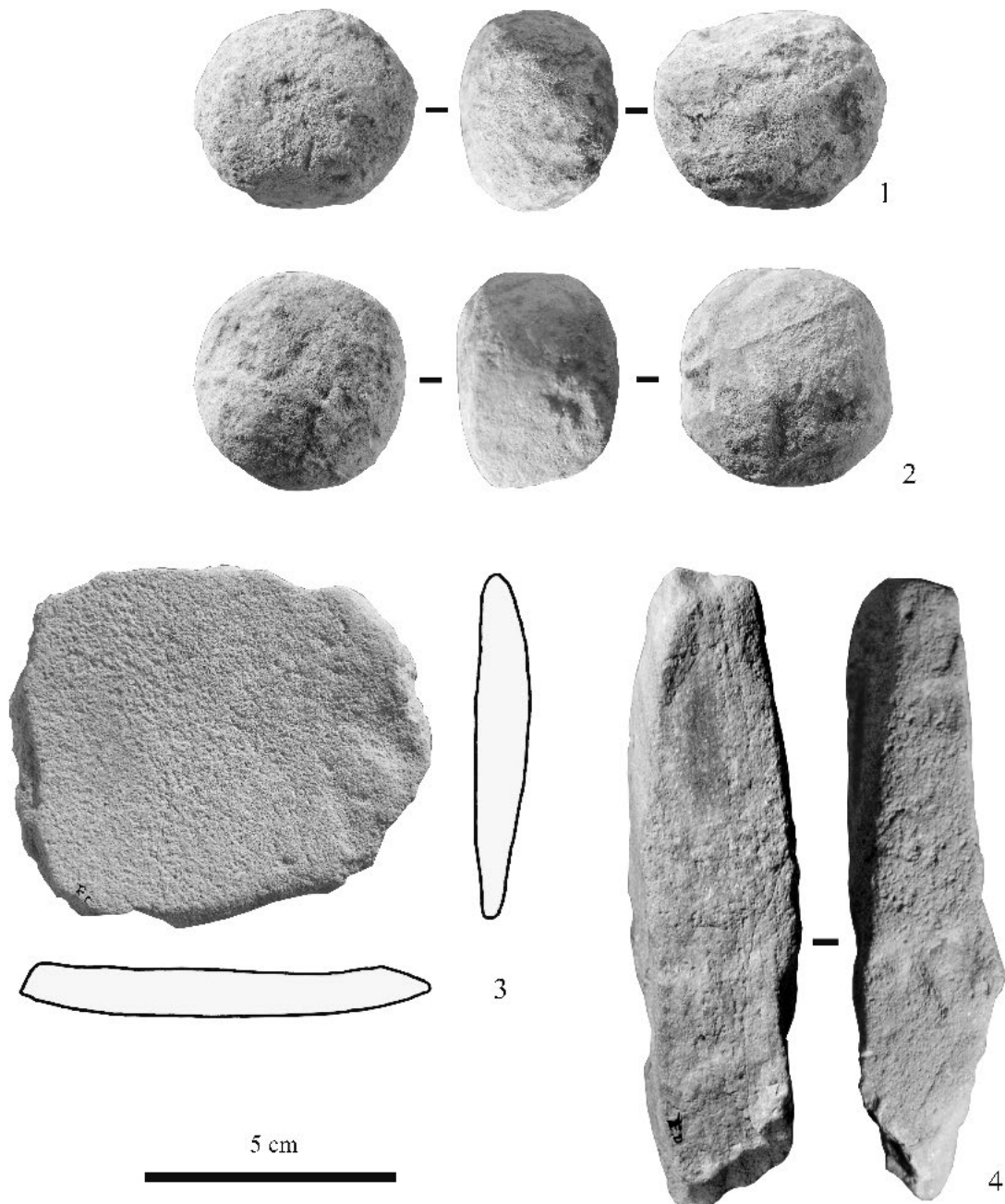


Fig. 8 : Molettes, possible meule et aiguiseur/polissoir. 1, molette TC Loc V n° 135 ; 2, molette 656 n° 134 ; 3, possible fragment de meule TCC bte 1005 ; 4, aiguiseur ou polissoir TCD F45.

L'AIGUISEUR OU POLISSOIR (1)

Un seul outil peut être considéré comme un possible aiguiseur ou polissoir. Mais n'oublions pas que de nombreux vestiges de ce type jugés de peu d'importance ont été abandonnés dans les déblais et se trouvent aujourd'hui encore sur le site. C'est un petit bloc allongé de calcaire à grain fin, MAN 86828 83 – BDD 83 (**fig. 8.4**), qui était dans un sachet marqué «TCD F45». Ce parallélépipède naturel porte sur une de ses faces

des traces de colorant rouge et un lustre très net. D'autres traces de lustre sont visibles à la loupe binculaire le long d'une de ses arêtes longitudinales. L'extrémité proximale présente des traces d'impacts, des négatifs d'enlèvement et un net lustre. Nul doute que cet outil a servi comme aiguiseur ou polissoir soit sur un matériau souple comme de la peau ou du cuir peut-être lors d'une activité de corroyage, soit sur un objet en matière dure animale dont il fallait régulariser la surface avec un abrasif intermédiaire.

DES TRACES D'UTILISATION AUX ACTIVITÉS

Si l'on examine la répartition topographique des outils considérés ici (**tabl. 1**), on constate qu'on en trouve dans les deux parties de l'abri du Roc-aux-Sorciers, mais qu'il semble exister une certaine spécialisation de cet outillage selon les zones.

La répartition des dix lampes et/ou godets et celle des lissoirs à facettes présente certaines concentrations topographiques. Pour les premiers, sept d'entre eux ont été retrouvés dans la Cave Taillebourg : quatre regroupés dans la zone appelée « tunnel », et un cinquième trouvé dans le Locus IV voisin. Si, comme le pensait Suzanne de Saint-Mathurin, cette zone correspondait à un passage reliant la Cave Taillebourg à l'abri Bourdois, il se pourrait alors que la concentration de tels objets « rangés » à cet endroit ne soit pas due au hasard.

À l'inverse, les lissoirs à facette sont plus nombreux dans l'abri Bourdois. Notons que l'unique exemplaire retrouvé dans la Cave Taillebourg provient lui aussi de la zone dite « Tunnel » comme plusieurs lampes et godets. Pour les lissoirs à facettes de l'abri Bourdois, trois d'entre eux se trouvaient dans ou à proximité du foyer situé au pied des Vénus sculptées. Cette concentration pourrait indiquer une aire d'activité spécialisée. Il faudrait confronter ces données avec d'autres indices topographiques pour pouvoir étayer l'existence d'une aire d'activité liée au travail des peaux dans ce secteur (concentration d'ocre ou de grattoirs par exemple).

Quant aux maillets, trois d'entre eux se trouvaient dans la Cave Taillebourg et les trois autres dans l'abri Bourdois. Mais nous ne disposons d'aucune information topographique complémentaire, ce qui est d'autant plus regrettable que plusieurs de ces galets portent des traits gravés.

L'une des molettes provient du Locus V de la Cave Taillebourg mais l'autre a une provenance indéterminée. La possible meule a aussi été trouvée dans la Cave Taillebourg, sans plus de précision. L'aiguiseur ou polissoir, trouvé dans la même partie de l'abri, provient de F45, ce qui correspond à un énorme bloc resté en place dans l'abri. Comme Suzanne de Saint-Mathurin a partiellement fouillé en sape sous le bloc, on peut supposer que l'aiguiseur se trouvait dessous. Mais la répartition de ces quatre outils est peu significative en raison de leur faible nombre. Notons d'ailleurs qu'ils devaient être beaucoup plus abondants, puisque certains des très nombreux outils abandonnés sur le site présentaient des surfaces usées indiquant un usage en percussion posée, mais nous ignorons tout de leur localisation topographique originelle.

L'information concernant l'origine stratigraphique de cet outillage est un peu plus précise (**tabl. 2**). La première constatation qui s'impose est que la plupart provient du Magdalénien moyen (21/26) et qu'un seul a été trouvé dans une couche attribuée au Magdalénien supérieur.

	Cave Taillebourg	Abri Bourdois	Provenance imprécise	Total
Lampes et godets	7	1	2	10
Lissoirs à facettes	1	5	–	6
Maillets	3	3	–	6
Molettes	1	–	1	2
Meule ?	1	–	–	1
Aiguiseur	1	–	–	1
Total	14	9	3	26

Tabl. 1 – Répartition topographique des outils sur galet du Roc-aux-Sorciers conservés au MAN.

	Couche D	Couche C	Couche B2	s.i.c.	Total
Lampes et godets	3	4	–	3	10
Lissoirs à facettes	5	1	–	–	6
Maillets	–	4	1	1	6
Molettes	–	2	–	–	2
Meule ?	–	1	–	–	1
Aiguiseur	1	–	–	–	1
Total	9	12	1	4	26

Tabl. 2 – Répartition stratigraphique des outils sur galet du Roc-aux-Sorciers conservés au MAN.

Deux des lampes proviennent de la couche C (l'une de l'abri Bourdois, l'autre de la Cave Taillebourg), une troisième vient de la couche D (Cave Taillebourg) et deux autres ont une provenance inconnue. Trois des quatre récipients qui semblent avoir eu un usage lié à du colorant se trouvaient dans la couche C de la Cave Taillebourg. Quant aux godets très calcinés, ils ont été trouvés dans le secteur du tunnel et dans la même couche (D) et viennent probablement du même endroit, sans doute un foyer.

Sur les six lissoirs à facettes, les cinq de la couche D sont précisément ceux qui ont été trouvés dans l'abri Bourdois. Le seul qui vienne de la couche sus-jacente C se trouvait dans la Cave Taillebourg. La concentration de ces outils, déjà notée sur le plan topographique, est confirmée ici par les données stratigraphiques.

Pour les maillets, tous ceux qui ont été trouvés dans la Cave Taillebourg étaient dans la couche C. En revanche, la provenance stratigraphique est plus dispersée pour les trois exemplaires de l'abri Bourdois puisque l'un provient de la couche C, un autre de la couche B2 – il s'agit du seul outil du Magdalénien supérieur – et le dernier est sans indication de couche.

Il est difficile de conclure quoi que ce soit de la répartition stratigraphique des deux molettes, du possible fragment de meule et de l'aiguiseur – les trois premiers étant de la couche C et le quatrième de la couche D – puisque, comme nous venons de le faire remarquer, leur nombre était beaucoup plus élevé si l'on en juge par la quantité d'outils de ce type abandonnée aux déblais.

Il serait intéressant de confronter les concentrations de matériel d'une part dans la zone du tunnel de la Cave Taillebourg (cinq outils dont trois de la couche D et

deux de la couche C), d'autre part dans la zone du foyer sous les Vénus de l'abri Bourdois (trois outils, tous de la couche D) avec le reste du matériel livré par le site pour savoir si ce type de concentration se répète pour d'autres catégories d'outillage, ce qui permettrait peut-être de mettre en évidence des aires d'activités spécialisées.

Enfin, il faut noter qu'une proportion non négligeable d'outils porte des traces de colorant. Dans plusieurs cas, ces traces sont si ténues qu'il est possible qu'elles aient été acquises par simple contact avec le sédiment très ocré par endroits. En revanche, certains des outils semblent bien avoir été impliqués dans la préparation du colorant ou son application soit sur la paroi, soit sur un autre matériau (peau, cuir?). Ce sont deux des godets et deux des possibles lampes qui ont pu servir à contenir et à préparer du colorant rouge. Deux des maillets ont peut-être servi à broyer du colorant noir dans un cas et à écraser du colorant rouge dans l'autre. Les deux molettes semblent bien avoir été impliquées dans la préparation de colorant, noir dans un cas, rouge dans l'autre, et c'est d'ailleurs ce qui a facilité leur diagnostic; et enfin, l'aiguiseur ou polissoir porte une plage rougie et également lustrée, ce qui évoque l'application d'ocre sur une matière souple telle que de la peau, soit comme abrasif, soit comme colorant. Notons que la majorité de ces objets proviennent de la couche C de la cave Taillebourg.

*
* *

Outre l'abondant outillage non taillé resté sur place ayant servi à réaliser la frise sculptée, le site a livré plusieurs outils qui semblent devoir être rattachés à d'autres activités.

Les lampes, une partie des godets, les deux molettes et le fragment de meule sont des ustensiles destinés à des activités domestiques tels que l'éclairage, la prépa-

ration ou la conservation des aliments. En revanche, les maillets, les lissoirs à facette et les godets à couleur sont liés à des activités techniques : travail des peaux, fabrication d'objets par percussion indirecte légère ou encore préparation de colorant. La plupart de ces outils semblent liés à l'habitat plutôt qu'à la sculpture de la frise. Dans le cas des outils ayant servi à préparer le colorant, on ne peut affirmer qu'ils aient servi uniquement à la décoration de la paroi puisqu'on sait que le colorant peut avoir d'autres usages techniques⁴.

En plus des ustensiles liés à la préparation du colorant, deux des maillets ont pu être impliqués dans le travail de la paroi. Ces derniers présentent des traces d'utilisation en racloir ou traçoir le long de leurs bords, peut-être acquises lors de l'incision d'un matériau dur comme la paroi rocheuse, mais l'un d'entre eux, daté du Magdalénien supérieur, est postérieur à la réalisation de la frise. Par ailleurs, l'aiguiseur ou polissoir a pu servir à lisser la surface de la paroi sculptée tout autant qu'à des activités techniques dans l'habitat.

Il est cependant surprenant que ce matériel domestique soit si peu abondant. L'étude présente pourrait être confrontée avec profit au matériel lithique taillé pour évaluer la part de l'outillage en silex réservé aux activités domestiques et celle de l'outillage destiné à la réalisation de la frise pariétale, en particulier pour les opérations de gravure. D'ores et déjà, le fait que le site ait livré une très grande quantité de burins est significatif.

NOTES

1. Cette étude a été présentée au *First Experimental Archeology Meeting: results and prospects*, qui s'est tenu à Turin (Italie) du 9 au 12 décembre 1999.
2. Les numéros BDD renvoient à la numérotation des artefacts dans la base de données numérique en ligne.
3. http://www.catalogue-roc-aux-sorciers.fr/html/12/selection/page_notice-ok.php?Ident=S&myPos=4
4. Pour plus de détails sur les usages techniques de l'ocre, voir BEAUNE, 1995, p. 65, 72-73, 154-155, 162-164, 167, 175, 245-246.

RÉFÉRENCES CITÉES

- ABGRALL A. (2010) – L'utilisation de la couleur dans l'art pariétal du Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne). Dans : BUISSON-CATIL J., PRIMAULT J. (dir.), *Préhistoire entre Vienne et Charente. Hommes et sociétés du Paléolithique*, Chauvigny, Association des publications chauvignaises, mémoire XXXVIII, p. 441-452.
- BEAUNE S. A. de (1987) – *Lampes et godets au Paléolithique*. Paris, éd. du CNRS, XXIII^e suppl. à *Gallia Préhistoire*, 280 p.
- BEAUNE S. A. de (1989) – Fonction et décor de certains ustensiles paléolithiques en pierre. *L'Anthropologie*, 93 (2), p. 547-584.
- BEAUNE S. A. de (1995) – *Les hommes au temps de Lascaux. 40 000-10 000 avant J.-C.* Paris, Hachette, coll. La Vie Quotidienne - Civilisations et Sociétés (2^e éd. 1999).
- BEAUNE S. A. de (1997) – *Les galets utilisés au Paléolithique supérieur. Approche archéologique et expérimentale*. Paris, CNRS Éditions, XXXII^e suppl. à *Gallia Préhistoire*, 298 p.
- BEAUNE S. A. de (2000) – *Pour une Archéologie du geste. Broyer, moudre, piler, des premiers chasseurs aux premiers agriculteurs*. Paris, CNRS Éditions, 238 p.
- BEAUNE S. A. de (2003) – Les lampes et les récipients en pierre du site magdalénien du Rocher de la Caille. Dans : DELOGE H., DELOGE L. (dir.) et de BEAUNE S. A. de (éd.), *Le Rocher de la Caille : un site magdalénien de plein air au Saut-du-Perron Saint-Jean/Saint-Maurice-sur-Loire (Loire)*, Paris, Mémoires de la Société préhistorique française XXXI, p. 151-172.
- BEAUNE S. A. de (2009) – Le matériel lithique non taillé. Dans : PINÇON G. (dir.), *Le Roc-aux-Sorciers : art et parure du Magdalénien, Catalogue des collections*, Paris, éd. de la Réunion des Musées Nationaux, catalogue en ligne, <http://www.catalogue-roc-aux-sorciers.fr/>
- BEAUNE S. A. de et PINÇON G. (2001) – Approche expérimentale des techniques magdaléniennes de sculpture pariétale : le cas d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne). Dans : BOURGUIGNON L., ORTEGA I.,

ANNEXE

Dimensions des outils en pierre non taillée du Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne) conservés au MAN. Dimensions en mm. Poids en grammes.

N° Inventaire	Dim. externes				Dim. internes			Poids
	Long.	Larg.	Ép. max.	Haut.	Long.	Larg.	Prof.	
MAN 86628								
n° 141 BDD 53	113,1	85,5	54	99	88,5	64	37,7	555
n° 138 BDD 54	97	63,5	33	44	71,5	43	12,5	250
n° 140 BDD 55	98	80,2	25	54,4	72	70	31,5	300
56 BDD 56	123,5	97,5	26,7	32	109,5	80,5	9	440
n° 143 BDD 57	167	114,5	43	88,2	140	90,2	34,8	1390
n° 139 BDD 58	103,8	75,8	33	44,2	58,5	46	13	270
n° 142 BDD 64	113,5	101	24,5	36	92,5	72	10,5	330
65 BDD 65	123	78	36	56	88,5	30	16,8	310
66 BDD 66	95	49,6	35	52,5	46,3	39	16	260
n° 137 BDD 67	129,5	82,4	48,3	48,3	56,5	36,4	13,4	620
68 BDD 668	51,2	31,1	11					30
n° 128 BDD 69	52,5	30,8	0,9					20
n° 130 BDD 70	29,2	22,5	11,5					10
71 BDD 71	59,8	40,7	9,2					30
72 BDD 72	66,6	46,6	10					40
n° 131 BDD 73	74,5	29,6	10					30
74 BDD 74	70,4	44,5	18,5					110
75 BDD 75	93,5	47,3	17,2					150
76 BDD 76	96,2	63,4	15,6					130
n° 5 BDD 77	113,3	70	14					100
78 BDD 78	65,5	41,4	18,5					50
79 BDD 79	167	47,6	41					300
80 BDD 80	44,6	38,2	31,2					60
81 BDD 81	44,3	43,5	32,5					70
82 BDD 82	82,9	71	10,7				3,8	80
83 BDD 83	126,7	33	27,9					180

FRÈRE-SAUTOT M.-C. (dir.), *Préhistoire et approche expérimentale*, Montagnac, éd. Monique Mergoïl, coll. Préhistoire 5, p. 67-75.

BOURLON M. (1916) – Nouvelles découvertes à Laugerie-Basse. Rabots, os utilisés, œuvres d'art. *L'Anthropologie*, 27, 26 p.

GAUMÉ É. (2006) – Étude morpho-fonctionnelle des percuteurs d'Er Grah. Dans : LE ROUX C.-T. (dir.), *Monuments mégalithiques à Locmariaquer (Morbihan). Le long tumulus d'Er Grah dans son environnement*, Paris, CNRS Éditions, XXXVIII^e suppl. à *Gallia Préhistoire*, p. 225-234.

HINOUT J. (1998) – Essai de synthèse à propos de l'art schématique mésolithique dans les massifs gréseux du Bassin parisien. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 95 n° 4, p. 505-523.

IAKOVLEVA L. et PINÇON G. (1997) – *La Frise sculptée du Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne)*. Paris, coéd. CTHS-RMN, 168 p.

PEYRONY D. (1936) – L'abri de Villepin. Commune de Tursac (Dordogne). Magdalénien supérieur et Azilien. *Bulletin de la Société préhistorique française*, XXXIII, 4, p. 253-272.

PEYRONY D. et PEYRONY É. (1938) – *Laugerie-Haute près des Eyzies (Dordogne)*. Paris, Masson, Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, mémoire 19.

PINÇON G. (1998) – *Le Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne). Rapport de relevé d'art pariétal*, 71 p.

PINÇON G. (1999) – *Le Roc-aux-Sorciers, Angles-sur-l'Anglin (Vienne). Rapport de relevé d'art pariétal*, 41 p.

POISSONNIER B. (2002) – Pilon, broyons, bouchardes, marteaux et autres percuteurs : les interprétations fonctionnelles au risque de l'expérimentation. Dans : PROCOPIOU H., TREUIL R. (dir.), *Moudre et broyer. I – Méthodes. Actes de la Table ronde internationale « Moudre et broyer. L'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité »*, 30 nov.-2 déc. 1995, Clermont-Ferrand, Paris, éd. CTHS, p. 141-152.

ROGACHEV A.N. (1955) – *Le site Alexandrovskaja (Kostienki IV) du Paléolithique supérieur ancien près de Kostienki, sur le Don*. Moscou, Leningrad, Académie des Sciences de l'URSS (en russe).

SAINT-MATHURIN S. de (1976) – *Livret-guide l'excursion A1. 9^e congrès UISPP (Nice)*, p. 95-101.

SAINT-MATHURIN S. de (1984) – L'abri du Roc-aux-Sorciers. Dans : *L'Art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Paris, Imprimerie nationale, p. 583-587.